pond qu'il n'avait pas de réparation à accorder au lieutenant Holland, parce qu'il avait rapporté dans son journal « un fait dont l'exactitude n'est contestée par personne ».

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 12 décembre. — La dépression signalée hier à l'ouest des Iles-Britanniques s'est propagée vers l'est; le baromètre marque 752 mm. à Shields et à Yarmouth, 760 à Brest et à Paris.

Les mauvais temps d'entre sud et nord-ouest recommencent sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; une tempête du nord sévit en Irlande.

Des pluies sont tombées sur toute l'Europe; en France, on a recueilli 15 mm. d'eau à Nantes, 10 à Bordeaux, 8 à Cherbourg, Paris, 7 à Besançon.

La température a monté sur nos régions du Nord et de l'Ouest. Ce matin, le thermomètre marquait : —3° à Bodo, +5° à Paris, 8° à Nantes, 12° à Biarritz et à Alger.

On notait : 0° au puy de Dôme, —5° au mont Ventoux.

En France, les mauvais temps vont persister; des averses sont probables avec abaissement de la température.

A Paris, hier et ce matin, pluie.

La température moyenne, 6°8, a été supérieure de 1°9 à la normale (4°9).

A la tour Eiffel : maximum 4°1 le 11, à 3 h. soir; minimum 2°3 le 11, à minuit.

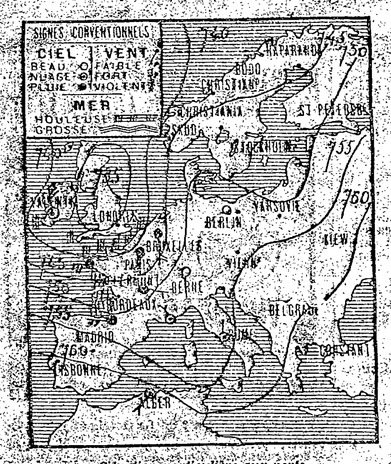

Situation particulière aux ports

La mer est houleuse sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, agitée sur la Méditerranée.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Après une journée nuageuse, le ciel s'est couvert dans la soirée d'hier, et la pluie qui commença à tomber à 7 h. 50, continue par intermittence jusqu'à 9 h. 20 ce matin.

Les quantités d'eau recueillies, assez uniformes, sont comprises dans la région entre 8 et 10 mm.

Le vent a tourné vers l'ouest en augmentant de force.

La pression barométrique, qui a baissé rapidement au cours de la nuit dernière, est à peu près stationnaire depuis 8 heures du matin.

La température se relève.

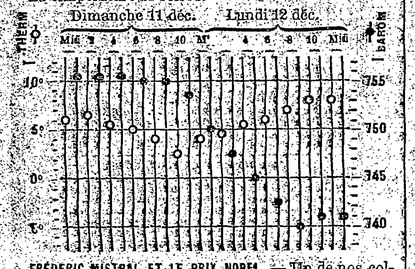

FRÉDÉRIC MISTRAL ET LE PRIX NOBEL. — Un de nos collaborateurs avait écrit à Frédéric Mistral pour le féliciter de sa désignation par l'Académie suédoise, et lui demander comment il accueillait cet honneur.

Voici la lettre, datée de Maillane, 10 décembre, par laquelle a répondu l'illustre auteur de *Mireille* :

Mon cher ami,

Vous me demandez mon impression au sujet du prix Nobel, qui m'est décerné aujourd'hui à Stockholm, de moitié avec le grand poète espagnol Echegaray? La voici en deux mots :

Je suis heureux de cette aubaine qui, venue de mon culte filial pour la Provence, sera consacrée par moi à la glorification de la Provence et de sa langue. Vous savez que j'ai fondé à Arles un musée d'ethnographie provençale. Eh bien, je vais installer ce musée (le Museon Arlaten) dans un vieux palais d'Arles, digne de le recevoir. Ce palais, qui appartient à la ville — et que la municipalité d'Arles veut bien me concéder — sera restauré grâce au prix Nobel et, comme il est magnifique, il pourra être un jour le palais du Félibrige, le centre de ses réunions et de ses fêtes populaires.

Que Dieu nous prête vie, et tout cela pourra se faire.

A vous,

FRÉDÉRIC MISTRAL.

LE PORTRAIT DE M. WALLON. — La famille de M. Wallon a offert au musée du Louvre le portrait du regretté secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques par le peintre Bastien-Lepage.

LES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — L'assemblée générale annuelle de l'Union des femmes peintres et sculpteurs a eu lieu hier, à la salle Lemoine, sous la présidence de Mme Esther Huillard. Dans le discours qu'elle a prononcé, Mme Huillard a fait l'éloge de Mme la duchesse d'Uzès, actuellement présidente d'honneur de l'Union :

Nous ne devons, ici, a-t-elle dit, connaître en elle que l'artiste, toujours éprise du Beau, toujours à la recherche du Mieux; mais comment ne pas rendre à celle que l'on appelle ailleurs — et si justement — « la bonne duchesse » le témoignage qu'elle a été pour nous la bonne présidente, et qu'elle de reste à la place d'honneur où l'ont appelée nos votes unanimes?...

Les élections pour le renouvellement d'une partie du comité ont donné les résultats suivants :

Mme Faux-Froidure a été élue vice-présidente pour deux ans; Mme Guillaumot-Adan a été élue secrétaire du bureau; Mmes Salard, Noury Roger, Dury-Vasselon, Bernamont et Landré ont été élues membres du comité pour trois ans.

Le règlement de la prochaine exposition et le compte rendu financier de l'exercice écoulé ont été approuvés.

LES MANIFESTATIONS D'HIER. — Des lycéens et des étudiants avaient annoncé leur intention de se réunir dans l'après-midi d'hier, sur la place de l'Etoile, pour se rendre ensuite au cimetière Montparnasse et défiler devant la tombe de M. Syveton.

En prévision de manifestations tumultueuses, la police avait organisé au lieu du rendez-vous un service d'ordre important, de sorte que, à trois heures, quand des premiers groupes arrivèrent devant l'Arc de Triomphe, ils trouvèrent devant eux une demi-douzaine de brigades d'agents, qui les empêchèrent de se réunir et finirent par les disperser après une série de courses et de poursuites. Quatorze arrestations furent opérées.

Un peu plus tard, une centaine de jeunes gens, étudiants en droit et collégiens, parvinrent à se réunir sur l'avenue Marceau, suivirent la rue Pierre-Charron et la rue Fresnel, traversèrent, non sans difficultés, le pont d'Iéna, et arrivèrent à Montparnasse juste à temps pour voir fermer les portes du cimetière. Là, la police intervint à nouveau et dispersa rapidement les manifestants.

Aucune des arrestations opérées n'a été maintenue.

COLLISION D'UN TRAMWAY ÉLECTRIQUE ET D'UN OMNIBUS. — Un omnibus faisant le service de Ménilmontant à la gare Montparnasse a été tamponné, hier après-midi, avenue Gambetta, au coin de la place Martin-Nadaud, par un tramway électrique de la ligne Les Lilas-Opéra, appartenant à l'Est-Parisien.

Le cocher de l'omnibus a été précipité à bas de son siège et a été blessé assez sérieusement. Trois voyageurs ont reçu, par suite de la violence du choc, de graves contusions. Ces quatre blessés ont été transportés à l'hôpital Tenon.

L'enquête ouverte par le commissaire de police, M. Tirache, pour établir les causes de l'accident a démontré qu'il était dû, moins à la négligence du mécanicien du tramway ou du cocher de l'omnibus, qu'à l'encombrement qui existe sur ce point de l'avenue Gambetta par suite de l'installation d'une station du Métropolitain.

COLLISION DE TRAINS. — Hier après midi, le train de marchandises 4776, allant de Cette à Nîmes, a été pris en écharpe par le train mixte 3573, en gare de Gallargues. Le choc projeta environ 10 mètres en arrière la machine et le tender de ce dernier train et coucha sur la voie sept wagons.

Il n'y a eu qu'un seul blessé, nommé Mouquet, conducteur-chef du 4776, qui a été retiré de dessous son fourgon avec une blessure grave à la tête.

La circulation normale a été reprise à 1 h. 30 ce matin.

A PROPOS D'UN ACCIDENT. — On sait qu'il y a trois jours, un mur s'est écroulé, à Limoges, sur un chantier de l'avenue Garibaldi. Cet accident a fait six victimes, dont deux sont mortes.

Plusieurs personnes ayant, à cette occasion, exposé leur vie pour sauver des blessés, des récompenses vont être demandées pour elles par le maire et le préfet.

En attendant, M. Labussière, maire de Limoges et député socialiste, a adressé au général Trémeau, commandant le 12e corps d'armée, la lettre suivante :

Monsieur le général,

Je considère comme un devoir de porter à votre connaissance la belle conduite de deux officiers de la garnison de Limoges à la suite de la catastrophe qui est survenue hier soir dans un immeuble de l'avenue Garibaldi.

M. le capitaine Druliole et M. le lieutenant Merlet, du 63e régiment d'infanterie, ont fait preuve du plus grand courage et du dévouement le plus absolu. Méprisant les dangers auxquels ils s'exposaient, ils ont pénétré des premiers sur les lieux de la catastrophe et, aidés du chef de chantier Soumagnac, ils ont retiré des décombres les quatre premiers ouvriers blessés, ainsi que les deux ouvriers morts.

Au nom de tous mes administrés, mes remerciements.

Le maire, Emile LABUSSIÈRE.

SCANDALE DANS UNE ÉGLISE. — Hier soir, vers dix heures, à l'église Saint-Jean, à Bar-le-Duc, se trouvaient plusieurs paroissiennes réunies autour du confessionnal de l'abbé Mouzon, vicaire de cette paroisse.

Tout à coup, un sous-officier du 94e, le sergent rengagé Oudenot, entra brusquement dans l'église et allant vers les paroissiennes se mit à les invectiver.

L'abbé Mouzon étant sorti de son confessionnal, rappela à l'ordre ce sous-officier et l'invita à cesser ce scandale.

Celui-ci entra dans une violente fureur et se mit à dégainer poursuivant l'abbé Mouzon pour le frapper de son épée-baïonnette.

La gendarmerie et le poste du 94e ayant été appelés, le sergent Oudenot fut désarmé non sans peine et conduit à la caserne.

Son acte ne peut être attribué qu'à un moment de folie et l'on dit que ce garçon, qui a fait la campagne de Chine, y aurait contracté les fièvres.

INFORMATIONS DIVERSES

— Au Collège de France, ouverture du cours de M. Jean Izoulet :

Demain mardi, à 3 heures, le *Système de la nature*, du baron d'Holbach (exposé et critique de l'athéisme absolu).

Jeudi, à 1 h. 1/2, la *Concurrence des races et l'empire des mers*, d'après l'écrivain américain Alfred-T. Mahan.

— M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, et le général Barbe, gouverneur de Nice, sont venus hier à Cannes faire la remise, au nom du gouvernement français, de la grand'croix de la Légion d'honneur au grand-duc Michel Michaïlovitch, fondateur de la maison de convalescence pour les officiers russes blessés en Extrême-Orient.

A l'issue de la cérémonie, le grand-duc a offert à la villa Kasbek un déjeuner auquel ont assisté les autorités françaises.

— Le prince et la princesse de Montenegro, la princesse Xénia et le prince de Battenberg sont arrivés hier à Menton par train spécial venant de Rome.

— M. Gervais-Courtellemont, explorateur, fera une conférence avec projection, mardi soir, à 8 heures 1/2, au nouveau local de la Coopération des idées, 234, faubourg Saint-Antoine. Sujet : « La situation de la France en Asie; l'Indo-Chine et le Yunnan. »

— Les 13 et 14 décembre, à la salle de la Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle, vente annuelle de La Pouponnière.

NÉCROLOGIE

Hier matin, à l'église Saint-Honoré d'Eylau, le général de division Petit, commandant du génie du gouvernement militaire de Paris, s'est trouvé subitement indisposé et est mort quelques instants après, pendant qu'on le transportait à son domicile à Passy.

Né en 1840, il avait passé par l'Ecole polytechnique et fait toute sa carrière dans l'arme du génie. Nommé capitaine au début de la guerre de 1870, il prit part à la défense de Paris; plus tard il fut professeur à l'Ecole de Fontainebleau et chef de la section technique du génie au ministère de la guerre.

Comme général, il commanda le génie du gouvernement militaire de Lyon, puis fut, pendant deux ans, commandant supérieur de la défense de cette place. Depuis un an et demi il avait été appelé à Paris, où il joignait à son emploi de commandant du génie du gouvernement militaire, les fonctions de président de la commission consultative de télégraphie et de la commission d'aérostation militaires, membre des comités techniques d'état-major et du génie et de la commission mixte des travaux publics.

Le général Petit était gendre du regretté doyen du Sénat, M. Wallon.

Nous apprenons la mort de M. Gustave Tempelaere.

Les obsèques auront lieu demain mardi, à midi, en l'église Notre-Dame de Lorette.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme une invitation.

LECTURES FRANÇAISES

La mort du marquis de Condorcet

En 1793, Condorcet devint suspect.

Il avait été cependant un républicain de la première heure; le premier, il avait démontré la nécessité d'une charte sociale, et le premier, comme député au bailliage de Mantes, il avait rédigé une déclaration des droits de l'homme. Le premier aussi, il avait dégagé du chaos des billevesées écrites ou parlées dans la fièvre du moment, les principes logiques de la démocratie et de la République; il en avait été le théoricien lucide et sincère et il l'avait été avec une hauteur et une ampleur de vues qui nous étonnent encore aujourd'hui. Sa logique dégagée de tout préjugé en fit toujours un novateur et sur bien des points un précurseur.

Les succès du philosophe, la célébrité académique du mathématicien n'avaient point desséché son cœur, qui fut toujours accessible à la pitié. On le vit défendre La Barre, dresser le plan de campagne de réhabilitation dont Voltaire ne sut pas profiter; en 1781, il intervint dans le procès de Lally; cinq ans plus tard il sauva avec du Paty la vie des trois roués de Champagne; au début de la Révolution, il fut un des fondateurs de la « Société des amis des noirs » et en rédigea les statuts.

Il était dépourvu en besognes de presse; il avait produit avec une ardeur telle, que vingt et un volumes publiés ont laissé néanmoins beaucoup de ses idées inédites.

Membre de la municipalité parisienne, il avait fait triompher la théorie de l'autonomie communale et assuré la victoire de Paris; s'il avait prévu l'inanité et surtout le caractère temporaire de l'œuvre de la Constituante, il avait fondé la *Société de 1789*, et s'était fait remarquer par son action républicaine au lendemain de la fuite du roi. Député à la Législative, puis à la Convention, c'est lui qui, dans le travail ardu et anonyme des commissions, débattit la question constitutionnelle qui se posa après le 10 août, et la grave question de la guerre; dans le procès du roi, il n'hésita pas à le déclarer coupable; c'est lui enfin qui rédigea le projet de la Constitution de 1793 et le fameux plan d'instruction qui l'a immortalisé.

C'étaient là des titres de civisme et de convictions républicaines dont bien peu, en dehors de lui, pouvaient se vanter; ce sont des titres que M. L. Cahen s'est plu, en un solide ouvrage, à exposer avec talent et probité dans un volume qu'a publié Alcan sous le titre de *Condorcet et la Révolution française* et que je ne fais que résumer — ce furent néanmoins des titres insuffisants aux regards des intransigeants.

Condorcet n'avait pas renoncé à son indépendance, et les nécessités de l'heure présente ne lui paraissaient pas telles qu'il crût nécessaire d'imposer silence à l'esprit critique qui lui avait fait juger avec tant de justesse l'œuvre de la Constituante. Déjà, aux Jacobins, il s'était trouvé en antagonisme avec Robespierre; ses partisans n'échappèrent point à ses reproches, pas plus d'ailleurs que les Girondins et, à l'heure du danger, il se trouva seul.

Après les journées du 31 mai et du 2 juin, surtout après sa courageuse lettre à ses commettants où il fait un tableau fidèle des événements « défigurés et exagérés » il devint suspect. Bien que ni Robespierre ni Marat ne l'aient inscrit sur la liste de proscriptions, il comprit qu'il était temps de se faire oublier; l'échec systématiquement préparé de son projet de constitution l'avait éclairé. Après avoir envoyé sa lettre aux électeurs de l'Aisne, il quitta la Convention et rédigea, de concert avec Sieyès et Duhamel le *Journal d'instruction sociale*, qui ne fit pas d'opposition trop vive.

Le vote sans débat de la Constitution de 1793, présentée par le Comité de Salut public après une insuffisante préparation, alors que le sien n'avait même pas été discuté, lui fit oublier toute prudence. Il lança un *Avis aux Français sur la nouvelle Constitution* qui laissait prévoir pour le pays soumis à ce nouveau régime une série de crises et de mouvements tumultueux. Il n'avait pas signé sa brochure; ses ennemis surent percer son anonymat. Le 8 juillet 1793 Chabot obtint contre lui un décret d'accusation.

Condorcet avait encore des amis, parmi lesquels le célèbre Cabanis, sur le point de devenir son beau-frère. Cabanis l'avertit; Soulet, secrétaire du Comité de sûreté générale, trouva vide la maison de la rue de Lille. Condorcet était parti pour Auteuil. On y expédia un autre commissaire Blanchard; à la maison d'Auteuil il ne rencontra que Mme de Condorcet : le proscrit venait de partir.

On l'avait manqué de bien peu, et il n'avait dû d'échapper qu'à l'amitié de Cabanis.

Celui-ci, officier municipal d'Auteuil, avise le maire, un ami de Condorcet, du danger qu'il courait; le maire temporise, renvoie le commissaire du Comité de sûreté générale à son adjoint, et lorsque les autorités apparaissent chez Mme de Condorcet et l'interrogent, Cabanis est à ses côtés pour la tirer d'embarras; Cabanis est de même chez Jean de Bry où Condorcet a été vu; bref, grâce à ses atermoiements, à ses retards, dont le commissaire Mercier ne fut pas tout à fait dupe, Condorcet, guidé par deux amis de Cabanis, Pinel et Boyer, put gagner l'asile qu'on lui avait préparé chez Mme Vernet, rue Servandoni.

Mme Vernet, à qui il avait suffit de dire qu'il « était vertueux et proscrit » pour accepter un nouvel hôte, dont elle ne sut le nom qu'après son entrée chez elle, tenait pension dans une rue écartée et paisible. On logea Condorcet dans une des chambres du premier étage d'un pavillon donnant sur une cour rendue plus discrète encore par un rideau de grands arbres, et séparé du corps de logis habité par les pensionnaires habituels. On lui donna la chambre voisine de celle du géomètre Sarret. A peine installé, le proscrit eut une alerte; parmi les commensaux de la maison se trouvait un député montagnard, Marcoz; s'il venait à le rencontrer, Condorcet était perdu. Mme Vernet s'ouvrit à Marcoz; celui-ci « se montra digne d'une si noble confiance », visita Condorcet, l'assura de son silence, lui procura des livres et le tint au courant des événements politiques.

Condorcet était bien loin de croire avoir trouvé un asile définitif; il avait la conviction intime qu'il serait arrêté sous peu et son premier soin fut d'écrire le plaidoyer qu'il comptait prononcer devant ses juges.

C'est la *Justification* depuis longtemps publiée; peu à peu la confiance renaît en lui; les jours passent sans qu'on le recherchât; un autre grand réconfort lui vint.

En 1789, il avait épousé la nièce du Paty, Sophie de Grouchy; elle avait vingt-trois ans, il en avait quarante-deux; quoiqu'on en ait dit, le ménage fut parfaitement heureux; jeune et jolie, spirituelle et gracieuse, elle avait été l'âme et l'idole du salon que la réputation de Condorcet, tout autant que ses mérites littéraires, l'avait amené à tenir dans l'hôtel du quai Conti. Compagne aimante, collaboratrice intelligente de son mari, elle lui donna un bonheur sans nuages.

Dans sa retraite, Condorcet était privé de voir sa femme; il était privé aussi de nouvelles de sa fille, qu'il adorait. Lorsque, avec le temps, l'oubli sembla se faire sur le proscrit, Mme de Condorcet se risqua à l'aller voir, d'abord sous un déguisement, puis librement. Sa présence dissipa les idées noires du savant; son influence lui fit suspendre la rédaction de sa *Justification*; en quelques mois, il écrivit cet admirable *Tableau des progrès de l'esprit humain* où il se surpassa en logique rigoureuse et en claire dialectique.

Entre temps, avec une sérénité d'esprit qui confond, il travaille aux mathématiques, cherche une langue universelle, entreprit la confection de manuels pédagogiques et dans des vers émouvants par le sentiment qui les inspira *l'Epître d'un Polonais* et les *Conseils à ma fille* — chanta la gloire de sa femme et sa tendresse pour son enfant.

C'est au moment où il se reprenait à l'existence qu'un coup vint le frapper en plein cœur et lui enlever toutes ses forces.

Le plus clair de la fortune de Condorcet consistait en terres que sa proscription mettait sous séquestre et en places que la Révolution avait supprimées. La retraite qu'il avait trouvée chez Mme Vernet lui sauvait l'existence, mais le rendait incapable de gagner sa vie. Les siens connurent donc bientôt toutes les angoisses de la misère; Mme de Condorcet vendit ses bijoux, chercha à faire des miniatures; la détresse fut bientôt telle qu'il ne resta plus à sa femme d'autre moyen de se sauver, elle et sa fille, que de demander le divorce.

Condorcet en fut averti par des lettres navrantes mises au jour, pour la première fois, par M. Cahen. Elles sont sans date, mais nous savons, d'autre part, qu'elles ont été écrites au début de 1794.

Ou périr de faim et de misère sans profit pour Condorcet ou l'abandonner légalement et opérer de propos délibéré une séparation que le cœur n'avait pas consenti : l'alternative était cruellement dramatique.

Aussi avec quels ménagements elle prépare le proscrit à envisager froidement la situation qui lui est faite.

Si tu pouvais, lui dit-elle, être distrait de tes malheurs par les douleurs qu'ils me causent, je parlerais des larmes dans lesquelles je passe mes jours et qui me seraient moins déchirantes pour moi-même..... Puisse-je être assez heureuse aujourd'hui pour ne pas t'affliger en te parlant du nouveau malheur où les intérêts de notre enfant me condamnent probablement, démarche dont ma main n'écrira pas le nom, mon cœur n'en partagera point le sens.

Elle se résout à expliquer à Condorcet ce qu'elle attend de lui.

... Les lois ne me permettent pas de jouir, ni de disposer même de ce que ma mère me laisse, et six mois d'absence allant te ranger pour toute propriété dans la classe des émigrés, pour que notre enfant ne perde pas le peu qu'elle a, il est nécessaire que je fasse des réclamations pour lesquelles j'ai besoin de l'appui d'une nouvelle loi, soit pour conserver quelques propriétés, soit pour échapper à la rigueur des décrets contre les femmes des absents.

Tout aussitôt elle le rassure :

Cette séparation apparente, tandis que mon attachement pour toi, les liens qui nous unissent sont indissolubles, est pour moi le comble du malheur....

J'ose croire que tu n'as pas besoin de ma parole pour être certain que le reste de ma vie en expliquera des motifs; que, rapprochés, rien ne changera dans notre existence réciproque, et que je porterai encore un nom toujours plus cher et plus honorable à mes yeux que jamais. J'ose croire que tu connais assez mon cœur pour sentir que tes liens qui unissent ta vie à la mienne sont notre mutuel attachement.

A peine s'est-elle résolue à la pénible confidence qu'elle reçoit les vers qu'elle et sa fille ont inspirés à son mari; la voilà toute craintive de la peine qu'elle a faite et elle ajoute, dans une sorte de post-scriptum :

Je me servirai de tous les délais possibles, il n'y aura rien de prononcé avant six mois, peut-être dix. Jusque-là, c'est une simple inscription et demande qui tomberait d'elle-même si elle n'était suivie ou par la présence.

Quelles que fussent les précautions qu'elle eût prises pour amortir le coup qu'elle portait, Condorcet en sentit vivement la meurtrissure. Sa réponse, dont nous n'avons pas le texte, mais que nous devinons dans la seconde lettre de sa femme fut la révolte d'un cœur ulcéré.

Il se plaignit qu'on n'ait pas assez compati à ses malheurs, il se plaignit d'avoir été abandonné et comme l'orgueil marital prenait malgré tout le dessus, afin qu'on ne pût interpréter fâcheusement pour lui la détermination de Mme de Condorcet, il imagina d'écrire une déclaration solennelle qui l'innocentât.

Doucement, avec une infinie patience, avec les mots dont on use pour persuader un malade, Mme de Condorcet reprit tous les arguments qu'elle avait précédemment développés : c'est contrainte, c'est commandée par l'impérieuse nécessité de sauver sa fille et de ne pas périr de misère qu'elle demande le divorce; c'est aussi dans son propre intérêt. Quant à l'écrit justificatif, elle le repousse de toutes ses forces.

Si à des yeux justes, je méritais quelque reproche, peux-tu penser qu'un écrit de toi me justifiât? Cette seule prévoyance de ta part serait le blâme tacite de ma conduite, et je te conjure de le détruire. Il humilie mon cœur autant qu'il le déchire. Si tu succombais, qui ne verrait de nouveau que mon cœur, que ma vie est unie à ton sort, à ta personne? Oui, mon cher ami, elle y est unie à jamais et je ne mérite pas le soin offensant que tu as pris. Tes malheurs dévorent mon existence. On le lit autant sur mon visage que l'on a pu voir dans mon immobilité que j'étais peu occupée de la crainte d'y être associée.

Loin de la calmer, cette lettre exaspère une imagination déjà chagrine.

Il est inquiet de mille choses : du danger qui menace la République, des dangers que peuvent courir sa femme et sa fille, des siens propres, de la famine imminente, et surtout de penser que le divorce de sa femme, avec son meilleur ami Cabanis pour témoin, va être chose faite. Pour toutes ces raisons, poussé par une inquiétude qui lui sera fatale, il se croit obligé de quitter sa retraite. Il en avise Mme de Condorcet qui, affolée, lui écrit :

Rends-moi le peu de vie et de paix qui me restent en me jurant de rester où tu es, en me mandant si on t'y voit du même œil... Ne veux-tu donc plus avoir soin de ta vie? Ale du moins pitié de la mienne. Je te serre, en t'en conjurant, contre mon cœur.

Mme de Condorcet se heurta à une idée fixe; le 5 germinal an II (25 mars 1794) il partit. Vêtu d'une carmagnole, coiffé d'un bonnet de laine, il quitta la maison de Mme Vernet. Le géomètre Sarret, qui y avait été son commensal, l'accompagna jusqu'à la barrière de Montrouge. Condorcet se dirigea vers Fontenay-aux-Roses, où il comptait demander aux Suard, qu'il avait jadis obligés, l'hospitalité pour quelques jours.

Les Suard refusèrent de le recevoir.

Sans asile, Condorcet erra à l'aventure, on ne sait où; le 7 germinal, il se trouve à Clamart-le-Vignoble, mourant de faim, exténué, ne tenant plus sur ses jambes. Il entra à l'auberge Crespinet et demanda à manger. Est-ce, comme le veut la tradition, parce qu'il commanda une omelette d'un trop grand nombre d'œufs pour ce temps de disette? Est-ce parce que sa démarche, son langage parurent suspects? On ne sait; les consommateurs, tous sans-culottes, pris de méfiance, interrogèrent le nouvel hôte.

Il déclara se nommer Pierre Simon, natif de Ribemont, valet de chambre, actuellement sans emploi; il n'avait ni certificat de civisme, ni cocarde; on prévint le comité de surveillance qui l'appréhenda et le questionna. On lui demanda quel est son domicile à Paris; il donne sa propre adresse rue de Lille, et cita comme référence son propre secrétaire Cardot. Sur les lieux où il a vécu depuis qu'il a quitté Paris, il ne donne que des renseignements incomplets et contradictoires. On l'arrête et vu son état de faiblesse, on le conduit sur une charrette réquisitionnée à Bourg-Egalité, après l'avoir minutieusement fouillé — ce qui exclut toute idée d'empoisonnement — et qu'on eût confisqué sa montre, son porte-mine, son canif, son rasoir, l'Horace qu'il avait dans ses poches. Il est donc fort improbable qu'on lui eût laissé sa fameuse bague renfermant le redoutable poison de Cabanis.

Incarcéré le 7 germinal, son geôlier Pierre Simon, le trouva mort, le 8 au matin, lorsqu'il pénétra dans son cachot, vraisemblablement tué par ses fatigues physiques, les peines morales qui l'avaient assailli, et les déboires politiques de ces derniers mois.

MAURICE DUMOULIN.

LIBRAIRIE

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

Voici l'époque des abonnements nouveaux. Recommandons aux jeunes femmes la *Femme d'aujourd'hui*, dont le numéro de décembre est des plus réussis. On sait que chaque numéro de cette publication, qui ne coûte que douze francs par an, contient, outre ce nombreux articles illustrés en couleurs, un roman complet, un morceau de musique, des modèles de mode, ouvrages de dames, conseils de beauté, etc... Un spécimen est envoyé contre 30 cent. Librairie F. Juven, 122, rue Réaumur, Paris.

LIBRAIRIE HACHETTE

La *Bretagne*, par M. Gustave Geffroy. — Un magnifique volume in-4° illustré de 350 gravures, d'après les photographies de M. Paul Gruyer. Ce magnifique volume, si richement illustré, est de ceux qui, dès l'abord, attirent et séduisent.

Le parfait écrivain qu'est Gustave Geffroy, le narrateur et le critique d'art à la vue nette, à la plume ferme, exacte et sûre, à la pensée probe, généreuse et pénétrante, marque tout de suite, dans un genre nouveau, sa place au premier rang.

Aussi bien le sujet était-il de ceux qui devaient, par leur diversité, tenter ce talent multiple. Bretagne du Nord, Bretagne du Sud, Bretagne du Centre, c'est un pays et c'est trois pays. De la marchande Saint-Nazaire à Brest formidable, du charmant Quimper à l'âpre Saint-Malo, la vie, les mœurs, l'esprit ne changent pas moins que le décor. Et de même, de Lamballe à Carnac, de Carnac à Vitré, quelle différence entre les souvenirs que les âges disparus y ont accumulés! Ici c'est la Bretagne druidique, ou même celle de la préhistoire; là c'est, dans l'arrière-plan, avec les révoltes paysannes, les duretés tragiques de l'ancien régime, tandis que, sur le devant de la scène, s'évoque l'aimable figure de la marquise de Sévigné.

Paysages et souvenirs, mœurs et caractères, les légendes et l'histoire, la vie d'aujourd'hui et celle d'autrefois, se transforment, mais se transmettant aussi; voilà ce que l'auteur sait faire sentir parce qu'il l'a senti lui-même : la Bretagne et l'âme bretonne palpitent et captivent dans ce livre qui ne prétendait qu'à les décrire.

Il y aurait quelque injustice à ne pas associer au nom de Gustave Geffroy celui de son collaborateur. Les photographies de Paul Gruyer sont des œuvres d'un art achevé.

Introduction à la théorie des fonctions d'une variable, par Jules Tannery, professeur à la Faculté des sciences de Paris, sous-directeur des études scientifiques à l'Ecole normale supérieure. — 2e édition entièrement refondue. — Tome I : Nombres irrationnels, ensembles, limites, séries, produits infinis, fonctions élémentaires, dérivées. — Gr. in-8°. Paris, A. Hermann, 1904, IX-422 p., 14 francs.

Sauf la notion d'intégrale, le présent volume contient en peu près tout ce qui figurait dans la première édition, c'est-à-dire l'introduction des nombres irrationnels, les propositions d'un caractère fondamental qui concernent les ensembles, les limites, les séries, les fonctions d'une variable en général, les dérivées : enfin la définition et les propriétés les plus simples des fonctions élémentaires. Le second volume se rapportera à quelques points essentiels du calcul intégral et de la théorie des fonctions d'une variable complexe que l'auteur s'est efforcé de préparer dans celui-ci.

Le livre d'étrennes de cette saison : les *Animaux domestiques*, publié par l'éditeur Flammarion, est une description minutieuse, détaillée, de ces compagnons qui sont souvent un aide dans la vie quotidienne. Des planches en couleurs et des photographies accompagnent un texte rapide et précis.

(Voir aux annonces.)

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 12 décembre. — Bestiaux. — Vente calme sur toutes les sortes de bétail.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qlé.	2e qlé.	3e qlé.	Prix extrêmes viande net	poids vif
Bœufs	2.786	2.683	» 78	» 62	» 44	» 41 à » 81	» 28 à » 48
Vaches	659	603	» 77	» 61	» 43	» 40	» 80	» 27	» 47
Taurx	214	225	» 66	» 53	» 41	» 38	» 69	» 24	» 44
Veaux	1.323	1.143	» »	» 80	» 65	» 60	1 05	» 33	» 49
Moutons	18.559	15.916	1 02	» 87	» 72	» 67	1 07	» 40	» 58
Porcs	4.532	4.172	» 64	» 61	» 58	» 56	» 66	» 35	» 45

Peaux de mouton selon laine..... 1 75 à 4 50

63 vaches laitières vendues de 510 à 685 francs

Renvois figurant dans les arrivages : 353 moutons.

Réserves vivantes aux abattoirs le 12 décembre : 647 gros bétail, 310 veaux, 1.721 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché : 400 gros bétail, 1.444 veaux, 4.187 moutons, 848 porcs.

AVIS ET COMMUNICATIONS

OBSERVATIONS MÉDICALES

CONCERNANT LE RHUMATISME

Mon article « Le Rhumatisme » me vaut une avalanche de lettres émanant de rhumatisants atteints de cas les plus divers de cette redoutable affection et qui, sans succès, hélas! ont été soumis à toutes les médications en usage jusqu'ici sans en obtenir le moindre soulagement. Ayant dans l'article précité traité du « Rhumatisme » en général et ayant préconisé l'emploi de la Cure de Raisins par le Ferment de Jacquemin pour ses propriétés dépuratives extrêmement énergiques et antimicrobiennes dans les cas de rhumatisme, arthrite, gravelle, sciatique, etc., etc., maladies dues toutes à l'invasion des microbes, je crois utile, dans un but de vulgarisation humanitaire, de publier les lettres ci-dessous :

Roubaix, le 9 septembre 1904.

Monsieur le professeur Jacquemin,

J'ai l'honneur de vous signaler une guérison due à votre ferment.

Mme B..., 49 ans, malade depuis neuf ans. Rhumatisme, goutte sciatique, pieds, jambes, joues continuellement enflés. Avait tout essayé en vain. Il y a trois ans aggravation; elle dut tenir le lit pendant sept mois. Incapable depuis de faire aucun mouvement. Ménagère, elle ne pouvait plus faire quoi que ce soit. Souffrait aussi énormément de la tête. Douleurs partout. On ne pouvait plus la toucher et le moindre contact était pour elle la cause d'une insupportable douleur. Jambes encore plus enflées. Ne dormait plus la nuit. A commencé il y a quelques mois la cure de raisins. Après quatre flacons elle est aujourd'hui RADICALEMENT GUÉRIE. *Plus d'enflure, plus de douleurs. Dort très bien, mange bien, digère très bien, redevenue très gaie.*

Ce cas de surprenante guérison a vivement intéressé toutes les familles du quartier.

Joseph WILLOT,
pharmacien de 1re classe, Roubaix.

Paris, le 18 août 1904.

Monsieur le professeur Jacquemin,

J'ai l'honneur de vous informer que Mme M... qui était depuis longtemps atteinte de douleurs rhumatismales à la partie antérieure et externe du pied droit, a vu ses douleurs disparaître en faisant usage du flacon de Ferment de Raisins que vous avez eu l'amabilité de m'adresser.

Un de mes malades, M. M..., atteint de Furonculose, a été guéri de son éruption dans l'espace de huit jours, avant même d'avoir terminé son flacon de Ferment de Raisins.

Devant ce double succès, je vous promets, monsieur le professeur, de répandre votre traitement qui, après tout, est agréable et inoffensif.

Veuillez agréer...

Docteur MOULIN.

Châteauneuf-en-Thimerais, le 27 mai 1904.

Monsieur le professeur Jacquemin,

Je suis chargé par mon client, M. Guillaume, cafetier à Châteauneuf, de vous présenter ses respectueux remerciements. Le malade était depuis quinze jours cloué au lit par un rhumatisme sciatique. Les vésicatoires et le traitement du médecin n'avaient rien produit. Depuis trois jours, il prend de votre « Ferment pur de Raisins » et aujourd'hui il est venu lui-même me donner sa commande. Il ne souffre plus et n'a jamais eu autant d'appétit.

Veuillez accepter mes sincères salutations confraternelles et mes compliments.

G. DEVOUASSOUX, *pharmacien.*

Tout commentaire serait superflu; aux lecteurs de tirer leur profit de cette observation si précise.

Docteur PONTARCE.

Pour tous renseignements, écrire à M. le professeur Jacquemin, Institut de Recherches scientifiques, à Malzéville, près Nancy (Meurthe-et-Moselle), qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de Médecine et de nombreuses observations sur des cas particuliers. Dans un but de vulgarisation humanitaire, l'Institut Jacquemin enverra le Ferment de Raisins franco de port et d'emballage.

*Dépôts du Ferment pur de raisins, à Paris, Pharmacie Métropolitaine, 32, faubourg Montmartre, et au Laboratoire Paillard-Ducaëtte, 17, place de la